

Les clés pour établir son règlement de cimetière

Intervenant : **Sylvain LOHNER**, formateur spécialiste des collectivités locales

14 septembre

FORMATION PAYANTE SUR INSCRIPTION
(Financement par la collectivité ou par le DIF)

INFORMATIONS PRATIQUES



Andrézieux-
Bouthéon



6 heures



Élus et EPCI
(agents si places
disponibles)



15
participants

La formation permettra aux élus de refaire un point sur la législation funéraire et l'intérêt du règlement de cimetière, et d'élaborer ou modifier leur propre règlement lors de la session.

AU PROGRAMME

- 1 - Rappel des règles relatives à la législation funéraire
- 2 - Présentation du règlement de cimetière et de ses intérêts
- 3 - Examen détaillé d'exemples de règlements
- 4 - Travaux individuels et collectifs sur l'établissement ou la modification d'un règlement
- 5 - Débriefing

A l'issue de la formation, les stagiaires disposeront chacun de leur propre règlement.

OBJECTIFS

Appréhender les règles relatives à la législation funéraire

Distinguer les intérêts du règlement de cimetière

Employer ses connaissances pour établir ou modifier son propre règlement de cimetière

S'INSCRIRE À LA FORMATION



S'inscrire via l'AMF42
financement par la commune

OU



Mobiliser votre DIF élu
financement par la CDC



Connectez-vous à votre Compte Formation AVANT de cliquer sur le lien ci-dessous